



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : CLERMONT-FERRAND

Établissement : Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1

Demande n° S3LP120002840

Dénomination nationale : Systèmes informatiques et logiciels

Spécialité : Multimédia

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle, ouverte depuis 2005, forme à la création et à la communication multimédia, à la programmation Web, à l'évènementiel. Elle offre une triple coloration : audiovisuel pour le Web ; développement programmation ; design et intégration. Elle apporte des connaissances dans les médias numériques, les langages de communication en informatique, les applications à l'imagerie numérique 3D, et des compétences qui mettent l'accent sur la capacité de conception - gestion - maîtrise de projet. Les métiers visés sont Web développeur/programmeur et Web designer. La formation, localisée au Puy-en-Velay, est portée par l'Institut universitaire de technologie de Clermont-Ferrand. Elle accueille un public en formation initiale et, depuis 2009, en alternance en contrat de professionnalisation, marginalement en validation d'acquis de l'expérience (VAE).

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	35
Taux de réussite	91 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	5 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	96 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	59 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 1 enquête nationale 3 enquêtes à de l'établissement	92 % de 46 % à 62 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le positionnement de la formation dans l'offre régionale peut sembler justifié eu égard aux spécificités de la licence au sein de l'établissement et du fait de l'éloignement du bassin de recrutement d'autres formations multimédia. Cependant, il est surprenant que la fiche d'auto-évaluation fasse état d'une localisation en 2009 sur le site d'Aurillac en collaboration avec le lycée Saint-Géraud, qui n'apparaît pas dans le dossier. La licence est une formation solide, de bonne tenue pédagogique et bien structurée. Elle présente un caractère professionnalisant du fait d'une implication satisfaisante des professionnels dans les enseignements, d'un bon partenariat (bien qu'informel) avec les entreprises du secteur, de projets tuteurés adaptés, de stages correctement encadrés. L'équipe pédagogique conjugue des compétences diverses, bien qu'elle soit limitée en ressources universitaires et qu'elle ne prenne appui que sur la seule composante IUT du Puy-en-Velay.

Les données sur l'insertion professionnelle donnent cependant des résultats très moyens. Si les embauches se font très rapidement et généralement dans les métiers visés, le taux d'emploi chute à 46 % pour les diplômés de 2009. Les recherches d'emploi représentent plus de 20 % des diplômés et les poursuites d'études augmentent d'une année à l'autre (de 19 % à 31 %). Le phénomène, qui est expliqué par la crise économique frappant le secteur d'activité, n'en reste pas moins préoccupant. Par ailleurs, les effectifs connaissent une progression sensible sur les deux dernières années ; ce qui interpelle sur les perspectives d'emploi des futurs diplômés. Il est cependant envisagé de les réduire pour la période à venir. Enfin, la formation intègre les étudiants de licence générale qui y postulent, mais il n'existe pas de parcours ou de module préparant à l'entrée en licence professionnelle.

- Points forts :
 - La qualité du fonctionnement pédagogique.
 - La bonne implication des milieux professionnels.
 - Un partenariat professionnel de qualité bien que non formalisé.

- Points faibles :
 - Une formation touchée par la crise.
 - L'absence de certaines informations utiles pour analyser le devenir de la formation (positionnement, attractivité, taux de pression...).

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

La formation devrait veiller à ajuster l'évolution de ses effectifs à la situation du marché de l'emploi et donc, analyser les perspectives d'insertion immédiate en amont de sa politique de recrutement. Le conseil d'orientation, qu'on pourrait renommer conseil de perfectionnement, devrait analyser ces perspectives afin d'apporter toute information utile sur la modulation souhaitable des effectifs. S'il peut paraître pertinent de réduire les inscriptions sur les années à venir, il semble également judicieux de ne pas se fonder sur un flux annuel constant d'inscrits pour coller au contexte conjoncturel.

Il est par ailleurs pertinent de chercher, comme envisagé, à développer le régime de l'alternance. Cela devrait être fait en établissant des partenariats formalisés par convention avec le milieu professionnels et en réalisant une étude sur les attentes des professionnels pour faire évoluer le contenu de la formation et augmenter les perspectives d'emploi après la licence malgré la crise économique. On devrait également veiller à la cohérence d'ensemble de l'offre de formation de l'établissement au niveau régional ou limitrophe. Si les IUT régionaux ont, semble-t-il, convenu de travailler à la mise en complémentarité de l'offre, il conviendrait également de le faire avec l'établissement.

La formation devrait également poursuivre dans sa volonté de diversifier ses effectifs. Elle devrait encore étudier, avec l'établissement et l'Université Blaise Pascal, comment ouvrir en licence générale des modules passerelles en L2 vers les licences professionnelles. Elle devrait aussi faire l'effort d'apporter une même qualité de suivi concernant l'évolution des candidatures, différents indicateurs (tel le taux de pression), l'insertion professionnelle.